

Il sera présenté une loi prescrivant la fusion, sous un seul administrateur, des services de perception du revenu de l'Etat. Il est proposé également de constituer un conseil qui étudiera et approfondira les divers modes de taxation dans le but de simplifier et de perfectionner le système actuel.

L'unité nationale, non moins que la prospérité nationale, dépend de l'élimination de ces obstacles qui ont eu pour effet de désunir l'Ouest de l'Est canadien et d'empêcher l'établissement en permanence sur la terre. Sous ce rapport, les problèmes les plus saillants sont ceux qui ont trait au réajustement du tarif et à la mise sur le marché des produits agricoles et autres produits naturels.

La stabilisation et le contrôle des taux de fret sur le grain provenant de la tête des Grands Lacs et dirigé vers les ports océaniques canadiens et de là à Liverpool, sont l'objet de la plus minutieuse attention. Il faut espérer que le rapport de la Commission royale d'Enquête sur les grains, autorisée à la dernière session pour étudier la question de la manutention et de la mise sur le marché du grain, sera prêt à être soumis au Parlement pendant la présente session, et qu'une loi appuyée sur ses recommandations pourra vous être présentée.

Il est très important d'activer le perfectionnement de nos magnifiques voies navigables de transport à l'intérieur: ceci aura pour résultat de réduire les taux de transport pour les produits de la ferme dans l'Ouest de même que pour les produits miniers, forestiers et des diverses industries de l'Est. Afin d'aider à la réalisation de ce but, on poursuit activement les travaux du nouveau canal à eau profonde Welland.

Un nouvel échange de correspondance a eu lieu entre mon Gouvernement et le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la voie navigable du Saint-Laurent. De l'avis de mes conseillers, l'importance de cette question est telle qu'on devrait instituer une plus ample enquête avant de prendre une décision définitive au sujet des projets qui ont été mis à l'étude.

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des communes:

Les perspectives d'une moisson exceptionnelle, si brillantes à la fin de la dernière session, se sont plus que réalisées. Des renseignements sur la récolte de 1923 indiquent qu'elle a été la plus abondante dans l'histoire du Canada. En vous invitant de nouveau à considérer soigneusement les questions importantes qui solliciteront votre attention, je prie la Divine Providence, qui a ainsi favorisé notre pays, de guider et de bénir vos délibérations.

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain, et que cet objet ait priorité sur toutes autres mesures, sauf le dépôt des projets de loi, jusqu'à la conclusion du débat.

(La motion est adoptée.)

COMITE DE SELECTION

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Qu'un comité spécial soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents prescrits par l'article 10 du Règlement; ledit comité devant se composer de MM. Béland, Copp, Low, Kyte, Papineau, Tolmie, Boys, Johnston et Halbert, et que la partie de l'article 10 qui limite le nombre des membres dudit comité soit suspendue en cette occurrence.

(La motion est adoptée.)

LA COMMISSION DE REGIE INTERNE

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre) communique le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable H. S. Béland, ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile; l'honorable J. H. King, ministre des Travaux publics; l'honorable Thomas A. Low, ministre du Commerce; et l'honorable John E. Sinclair, ministre sans portefeuille, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes en qualité de commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes."

DEPOT DE RAPPORTS

Par M. l'ORATEUR: 1e Le rapport du directeur général des élections en conformité de la loi concernant les élections générales. 2e Le rapport des bibliothécaires du Parlement.

NOMINATION D'UN ADJOINT AU SERGENT D'ARMES

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le Sergent d'armes a, avec mon approbation, désigné M. Edouard Taschereau, comme son adjoint durant la présente session du Parlement.

HOMMAGE A LA MEMOIRE D'UN DEPUTE DECEDE

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, au cours du peu de temps qui s'est écoulé depuis notre dernière session, la mort a ravi un de nos collègues, M. Auguste-Théophile Léger, député de la circonscription de Kent, Nouveau-Brunswick. Le regretté M. Léger entra à la Chambre à la suite des élections générales de 1917; il fut réélu aux élections de 1921. Modeste et plutôt enclin à s'effacer il n'a pas pris une part très active aux discussions de la Chambre, toutefois lorsqu'il prenait la parole, dans l'une ou l'autre des deux langues indifféremment, sa parole était toujours vigoureuse. Peu de députés ont été aussi assidus aux séances de la Chambre; peu aussi ont sauvé, avec autant de fidélité, les intérêts de leurs électeurs.

Le regretté M. Léger est décédé à l'âge de 72 ans. Il était bien connu et généralement apprécié, non seulement dans sa circonscription mais dans toutes les Provinces maritimes. Il a toujours pris un vif intérêt aux affaires publiques. Les vicissitudes de la vie politique lui étaient bien connues; en effet il a pris part à non moins de six élections, trois provinciales et trois fédérales, revers et succès se faisant équilibre. Durant nombre d'années il fut receveur des postes et plus tard shérif. Invariablement, il se démit de son emploi avant de